

EDITORIAL

2015 année de vérité ?

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2015.

Le nouvel an est l'occasion de prendre des résolutions. Pour les actionnaires salariés de DCNS c'est d'abord le moment de s'asseoir et digérer les résultats du groupe. La presse annonce en effet des pertes « abyssales » de plusieurs centaines de millions d'euros. Le moral de beaucoup oscille entre la gueule de bois et l'indigestion !

Tout d'abord, je vous invite à garder votre sang-froid. Nous ne sommes ni des spéculateurs, ni sur des cours de bourse. L'action DCNS est révisée une fois par an et sa valeur est estimée par des experts. Il n'y aura pas de banqueroute à la publication des comptes.

Ceci étant nous devons nous interroger sur ces résultats et leur impact à moyen terme sur nos actions et notre groupe. Est-ce une opération « vérité » d'Hervé Guillou, ou une façon de charger le bilan pour un nouveau dirigeant ? Pour ma part, je suis convaincu que ces pertes correspondent à une réalité. Nous avons su passer de process d'administration à l'entreprise, puis croître en capitalisant sur nos acquis. Nous sommes maintenant en haute mer dans la cour des grands dans un monde en crise. Pour survivre la ténacité des gens de mer ne suffira pas. Il faudra de la pugnacité, de l'engagement individuel et de la combativité.

Le challenge d'H. Guillou ne sera pas de changer l'organigramme du groupe ou le casting d'une équipe dirigeante mais bien de faire évoluer le comportement individuel d'un équipage de 13 000 personnes.

Notons un atout pour notre patrimoine en actions DCNS. Ce ne sont pas des spéculateurs ou des inconnus qui font la valeur de DCNS, mais nous-mêmes. Alors souhaitons-nous une année de vérité.

Frédéric HASSE
Président ASPA DCNS

Internet : <http://www.aspadcns.fr>

Navista : <http://aspa.marium.int>

☼ Réunion du conseil de surveillance du 11 décembre 2104

Le Conseil de Surveillance (CS) a délibéré sur les résolutions présentées pour l'Assemblée Générale DCNS du 19/12/14. Les membres du CS ont approuvé, à la majorité, l'ensemble des résolutions qui portaient à la fois sur des évolutions réglementaires suite à la publication de l'ordonnance n°2014-948 du 20 août 2014 relative à la « *gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique* » et sur la nomination des 11 administrateurs de DCNS qui en compte au total 18. On constate d'ailleurs un fort taux de renouvellement des membres du Conseil d'Administration puisque 6 nouvelles personnes arrivent sur les 11 nommées.

Lors de cette réunion, il a été présenté une évolution sur la manière de distribuer le dividende du compartiment 2008 vers les Actionnaires Salariés. En effet, la Société Générale a proposé de déployer sur le compartiment 2008 du FCPE « Actions DCNS » le même principe que sur le compartiment 2014. C'est-à-dire de mettre en place des Parts C (Capitalisation) et D (Distribution) avec un choix préalable de l'actionnaire pour « automatiser » la distribution du dividende sans avoir à demander chaque année leur avis.

L'ASPA vous rappelle que lorsque vous avez fait le choix de parts D, le dividende est automatiquement versé sur votre compte courant et lorsque vous faites le choix des parts C, le dividende est automatiquement réinvesti au sein du PEG dans le FCPE Expansor monétaire. Vous pouvez éventuellement changer d'avis en faisant un arbitrage de ces parts de C vers D ou inversement sur le site Esalia.

Pour information, l'ORS 2014 est définitivement terminée. Les parts ont été investies officiellement le 2 décembre 2014. Date de départ pour le calcul des périodes d'incessibilité (02/12/2019), de distribution des actions gratuites (02/12/2017). Depuis le 8/12/2014, vous pouvez consulter via le site Esalia.fr, la présence de vos parts acquises (hors actions gratuites) au titre de l'ORS 2014.

☼ La situation économique du groupe :

Nous nous étions habitués à DCNS à voir le CA, les prises de commandes et le résultat croître d'année en année, avec le sentiment que la crise ne nous concernait pas, et parfois que nous pourrions continuer notre bonhomme de chemin tranquillement.

La réalité nous a rattrapés, et après une alerte sur le résultat en 2013, malgré une progression du CA de 14% (40% sur 4 ans), la situation se dégrade encore en 2014, avec pour la première fois de notre histoire l'annonce de pertes importantes.

En fin de premier semestre (seules éléments disponibles aujourd'hui), le résultat Opérationnel courant était tombé à 2,6% du CA, en revanche, le recul constaté du CA et du carnet de commandes par rapport au premier semestre 2013 ne présage pas de leur évolution en fin d'année 2014. En effet, plusieurs prises de commandes étaient attendues en fin d'année, ainsi que de nombreux jalons de facturation. Il est à noter également que les ventes export représentent fin 2013 40% du carnet de commandes.

K€	Prises de commandes	Carnet de commandes	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant	Effectif
2013	2 270	13 220	3 360	166 (5,0%)	13 648
2012	2 526	14 461	2 934	208 (7,1%)	13 183
2011	3 168	14 791	2 624	186 (7,1%)	12 829

Nous serons très attentifs également à la nouvelle valorisation de l'action DCNS en avril 2015, qui permettra aux experts de donner leur avis sur la valeur de l'entreprise.

Nous contacter par email : aspa_dcns@hotmail.fr

✿ Le calendrier 2015

- ⊙ **17 Mars** : Réunion du Conseil de surveillance : présentation des résultats financiers
- ⊙ **Avril** : Réunion du Conseil de surveillance : Publication de la nouvelle valorisation de l'action DCNS et préparation de l'AG DCNS
- ⊙ **Avril** : Assemblée générale des actionnaires de DCNS
- ⊙ **Juin** : Réunion du Conseil de surveillance : présentation du rapport de gestion du FCPE « Actions DCNS »

✿ Annonces

- ⊙ Retrouvez toute l'information économique en temps réel sur nos forums VIADEO et LINKEDIN
- * Réseaux sociaux proposant des formules d'inscription gratuites

✿ L'ASPA écrit au PDG à propos des élections au conseil de surveillance

L'ASPA est la première association à avoir demandé un renouvellement complet du conseil de surveillance qu'elle a officialisée par le courrier ci-dessous. Elle a fait face à une forte opposition. Les autres associations d'actionnaires salariés ont toutes aujourd'hui rallié cette position.

Paris, le 18 novembre 2014

Monsieur Hervé Guillou
Président Directeur Général de DCNS
40-42, rue du docteur Finlay 75732 Paris Cedex 15
A l'attention de messieurs Jean-Yves Battesti, et Jean-François Rudler

Objet : Composition du conseil de surveillance du FCPE « Actions DCNS »

Monsieur le Président Directeur Général,

La dernière Opération Réservée aux Salariés de DCNS, a permis à de nouveaux collaborateurs de devenir actionnaires du groupe par le biais du FCPE « Actions DCNS ». Faisant suite à la demande de vos services, nous vous confirmons par ce courrier la position de l'ASPA sur les actions à mener suite à cette opération.

La Direction de DCNS a toujours manifesté sa volonté de confier aux associations représentatives des actionnaires salariés la surveillance du FCPE. L'ASPA DCNS s'inscrit pleinement dans ce principe qui est un fondement de l'actionnariat salarié. Nous considérons donc que la représentativité du conseil de surveillance exige la tenue de nouvelles élections pour que les nouveaux souscripteurs de l'ORS2 élisent l'ensemble de leurs représentants.

Du point de vue des modalités pratiques, nous proposons la démission du conseil de surveillance actuel et approuvons la tenue de nouvelles élections au premier trimestre 2015 comme proposé par vos services.

Nous attirons votre attention sur l'importance du calendrier de ces nouvelles élections. En effet, le redressement économique de DCNS ne saurait se passer du soutien d'actionnaires salariés légitimes et convaincus du bien fondé du plan d'actions que vous mettez en place. Il est donc nécessaire, à la fois de réaliser rapidement ces nouvelles élections, et d'autre part de permettre aux associations d'actionnaires d'informer les collaborateurs de leurs positions et différences.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos respectueuses salutations.

Frédéric HASSE
Président de l'ASPA DCNS



Nous contacter par email : aspa_dcns@hotmail.fr